

# Conditions générales d'inscription

## Inscription et organisation

### POUR VOUS INSCRIRE

**Professionnels libéraux** : Vous devez être immatriculé(e), et à jour de vos cotisations URSSAF. A cet effet, nous vous demandons de bien vouloir fournir impérativement la copie de votre attestation URSSAF de contribution à la formation professionnelle (CFP) pour valider votre prise en charge.

**L'inscription sera définitive que sur présentation de ce document.**

**Autres** : la proposition commerciale doit préalablement être acceptée

### INSCRIPTION

Le formulaire accessible à partir du bouton "S'INSCRIRE" via notre site internet doit être dûment complété. L'inscription sera ensuite validée par nos services. Les inscriptions par téléphone sont possibles directement avec un conseiller formation.

### APRES L'INSCRIPTION

Vous recevrez une confirmation d'inscription par mail entre 7 à 10 jours avant la formation. Quelques jours avant la formation, sous réserve d'un nombre satisfaisant d'inscrits, vous recevrez par mail votre convocation qui comprend :

- Le programme pédagogique
- Le règlement intérieur
- un livret d'accueil
- détails techniques

L'ORIFF PL Centre Val de Loire ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas de report ou d'annulation d'une session dont vous serez informé(e) dans les meilleurs délais. Elle se réserve la possibilité d'annuler les formations en cas d'effectif insuffisant ou en cas de force majeure au moins 5 jours ouvrés avant la formation.

### DESISTEMENT ET ABSENCE

**Aucune annulation ne sera acceptée par téléphone.**

Tout désistement à une formation devra faire l'objet d'un mail à l'adresse suivante **contact@oriffplcvdl.org** au moins 6 jours avant. En cas d'absence non signalée dans ce délai, l'ORIFF PL CVDL se réserve le droit de facturer des frais d'annulation de 50 euros, sauf en cas de force majeure (accident, hospitalisation, arrêt maladie, décès d'un proche). Un justificatif pourra être demandé.

mise à jour du 24/03/2025



02 38 42 24 02



19 Bd Alexandre Martin  
45000 orléans



contact@oriffplcvdl.org



www.oriffplcvdl.org

# Financement et prise en charge

Votre statut	Professionnels libéraux relevant du FIF PL	Professionnels libéraux ne relevant pas du FIF PL (médecin, artiste, moniteur auto-école...)	Salariés (financement OPCO) - Groupement ou entreprise
Type de formation	Formations catalogue	Formations catalogue	Formations sur mesure
Professionnels libéraux non installés	250 € par journée de formation et 125 € la demi-journée	250 € la journée de formation ou 125 € la demi-journée. tarif adhérent ARAPL GRAND CENTRE 200 € la journée et 100 € la demi-journée	
Professionnels libéraux installés	2 jours de formation <b>susceptibles d'être intégralement pris en charge sans avance de frais.*</b> Au delà : 250 € par journée de formation et 125 € la demi-journée tarif adhérent ARAPL GRAND CENTRE 200 € la journée et 100 € la demi-journée	<i>Pour obtenir un financement, vous devez faire une demande de prise en charge à votre fonds de formation</i>	Sur devis
Entreprise ou groupement	<b>Groupe à partir de 10 :</b> Formation du catalogue 2200 € par jour. <b>Possibilité d'une prise en charge de 2 jours / participant formation catalogue*</b>	<b>Groupe à partir de 10 :</b> Formation du catalogue 2200 € par jour.	

**\*Prise en charge conditionnée à la remise de l'attestation URSSAF de la contribution à la formation professionnelle (CFP)**